



## Sélection des créateurs membres associés du WCC-BF

### LE WCC-BF, QU'EST CE QUE C'EST?

Le World Crafts Council - Belgique Francophone (WCC-BF) est la représentation, en Belgique francophone, du *WCC-International*, une organisation non-gouvernementale de promotion des Arts appliqués et du design artisanal, reconnue par l'UNESCO et représentée dans 130 pays de par le monde. Le WCC-BF, groupement professionnel de créateurs, est l'organisme de référence pour la Fédération Wallonie-Bruxelles en ce qui concerne le domaine des Arts appliqués.

**L'association a pour buts de promouvoir, d'informer et de former les créateurs d'expression contemporaine de la communauté culturelle francophone de Belgique.**

### DEVENIR MEMBRE, POURQUOI?

#### **AVANTAGES réservés aux créateurs membres associés :**

- **Exposition permanente** de vos œuvres dans la *Vitrine des créateurs*, située au rez-de-chaussée de notre galerie à Mons
- Page personnelle sur le **site internet** du WCC-BF
- Participation aux **expositions temporaires** réservées aux membres associés et organisées dans notre galerie, en Belgique ou à l'étranger
- **Foires et salons** en Belgique et à l'étranger
- Abonnement à la **Craftstalk**, newsletter bi-mensuelle consacrée aux Arts appliqués répertoriant des expositions, des appels à candidature, des foires et salons, des conférences, des offres d'emploi.... en Belgique et à l'étranger
- **Tarif préférentiel** aux diverses activités organisées par le WCC-BF : conférences, rencontres, démonstrations professionnelles, workshops, visites d'ateliers, de musées, concours,...
- Gratuité à nos **consultations juridiques**
- **Réductions** dans certains lieux culturels sur présentation de la carte de membre
- Accès, sur rendez-vous, à notre **centre de documentation**
- **Droit de vote** lors des assemblées générales
- Possibilité de poser votre candidature comme membre du **Conseil d'administration**
- Faire partie d'un groupement de créateurs: **favoriser les rencontres et les collaborations** avec d'autres artistes travaillant dans la même discipline ou dans d'autres domaines

## COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

### En rendant un dossier de candidature!

Les membres associés sont sélectionnés par un jury d'experts sur base d'un dossier de candidature.

La sélection aura lieu la semaine du 27 novembre 2017.

Les créations présentées doivent traiter du domaine des Arts appliqués et/ou du design artisanal, en ce compris les créations plastiques utilisant les techniques des arts appliqués.

### Critères de sélection

- Appel réservé aux artistes résidant ou travaillant dans le secteur des Arts appliqués en Wallonie et à Bruxelles depuis un an au moins OU originaires de ces régions et résidant en Belgique
- Expression contemporaine: actuelle et innovante
- Équilibre entre savoir-faire et maîtrise technique
- Créations originales et personnelles
- Choix approprié des matériaux en fonction de l'objet créé
- Cohérence de la démarche et de la pensée artistique
- Description de la motivation à intégrer le WCC-BF
- Dépôt d'au moins une oeuvre originale

*Les candidats doivent faire preuve d'une haute compétence dans la ou les disciplines présentées.*

*Ils doivent être à même de proposer un dossier cohérent et de qualité avec de bonnes photos, des renseignements clairs et précis,... montrant leur volonté de se profiler également sur la scène internationale.*

*Le choix des pièces présentées et le dossier devront être significatifs de la recherche actuelle ou de la tendance vers laquelle se dirige l'artiste.*

Dans le cas où un candidat postule pour plusieurs disciplines, il remettra un dossier pour chacune d'elles.

En cas de sélection, une cotisation de 65 euros par an est demandée.

Les personnes dont le dossier n'a pas été retenu lors d'un premier passage peuvent à nouveau poser leur candidature lors d'une session ultérieure.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### Date limite d'envoi des dossiers de candidature 05 novembre 2017

Toute candidature sera constituée d'un dossier comprenant :

- **Un C.V.** récent.
- Une copie de la carte d'identité ou à défaut de carte d'identité belge, la preuve de nationalité belge et la preuve de domiciliation en Belgique. Ou la preuve de la domiciliation en Belgique francophone depuis un an au moins au moment de l'envoi de la candidature. Ou une attestation d'emploi ou d'activité artistique exercée depuis un an au moins à Bruxelles ou en Wallonie.
- **Un texte explicatif**, résumant clairement la démarche du créateur, son travail et/ou sa technique ainsi que sa motivation à devenir membre associé du WCC-BF,
- Au minimum **6 photos de bonne qualité** (au moins 15 x 15 cm et 300 dpi), présentant les objets sur un fond neutre, à raison de deux photos par objet, prises sous des angles différents. S'il s'agit de bijoux : une photo du bijou sur fond neutre et une du bijou porté. Les photos seront identifiées de la manière suivante : NOM et prénom de l'artiste, titre de l'oeuvre, année de création, nom du photographe.
- Un document comprenant **les légendes de ces photos** : dimensions des objets, matériaux et techniques de réalisation, année de création et nom du photographe.
- Tout autre documentation jugée utile à la compréhension de l'ensemble du travail.

Ce dossier devra être envoyé via [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com) à **Johanne Schadron**: [johanneschadron@wcc-bf.org](mailto:johanneschadron@wcc-bf.org).

**un exemplaire imprimé** devra également nous être envoyé par la poste ou déposé à la galerie du WCC-BF (adresse ci-dessous)

### Et aussi:

• **Dépôt ou envoi d'une de vos créations au WCC-BF:** Suite à l'envoi de votre candidature, vous devrez déposer ou envoyer au moins **une oeuvre**, parmi celles présentées dans votre dossier, à la galerie du WCC-BF (adresse ci-dessous) - **Entre le 6 et le 20 novembre 2017, de 9h30 à 16h30 en semaine et de 12h30 à 17h30 le week-end.** Celle-ci sera accompagnée de son **bulletin de dépôt rempli suivant le modèle à télécharger sur notre site:** <http://www.wcc-bf.org>

Les oeuvres seront assurées tous risques dès leur arrivée à la galerie du WCC-BF et jusqu'au moment de leur reprise par l'artiste. Elles pourront être récupérée durant un délai d'un mois après la sélection, c'est à dire **jusqu'au 27 décembre**. Elles ne seront en aucun cas renvoyées par les soins du WCC-BF. Toute oeuvre non retirée dans les délais fixés par le calendrier, deviendra de plein droit, par l'effet de l'échéance du terme, la propriété du WCC-BF.

\* Tout envoi de candidature implique l'acceptation et le respect des conditions émises dans cet appel.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

**World Crafts Council – Belgique francophone**

Site des Anciens Abattoirs

17/02, rue de la Trouille B-7000 Mons (B)

Tel. : +32-(0)65.84.64.67 Fax : +32-(0)65.84.31.22

wccbf@wcc-bf.org

[www.wcc-bf.org](http://www.wcc-bf.org)